



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2025-491

PUBLIÉ LE 20 AOÛT 2025

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2025-08-20-00003 - Arrêté n°2025-01030 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)

Page 3

Préfecture de Police

75-2025-08-20-00003

Arrêté n°2025-01030 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 20 août 2025

ARRETE N° 2025-01030

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée aux lieutenantes de police affectées au sein de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (Mission Renforts JOP 2024) dont les noms suivent :

- **Mme Eléonor GRIVET ROCHEDY**, née le 29 octobre 1989 ;
- **Mme Marie GUEULLE**, née le 01 septembre 1994 ;
- **Mme Fanny LA TORRE**, née le 31 octobre 1995 ;
- **Mme Elodie MERCKX**, née le 04 février 1998 ;
- **Mme Djamila OUAKI BRETEL**, née le 24 janvier 1979 ;
- **Mme Céline PASTOR**, née le 17 janvier 1975.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Signé

**P/ Le Préfet de Police
La Préfète, Directrice de Cabinet**

Magali CHARBONNEAU